

Aires d'attraction des villes

(données INSEE 2020)

-  Communes
-  Contours des Aires d'attraction
- Aire d'attraction d'une ville
 -  Couronne d'une aire de plus de 700 000 habitants
 -  Pôle d'une aire de 200 000 à 700 000 habitants
 -  Couronne d'une aire de moins de 200 000 à 700 000 habitants
 -  Pôle d'une aire de 50 000 à 200 000 habitants
 -  Couronne d'une aire de moins de 50 000 à 200 000 habitants
 -  Pôle d'une aire de moins de 50 000 habitants
 -  Couronne d'une aire de moins de 50 000 habitants
-  Hors attraction des villes

Mont-de-Marsan : nom de la ville pôle d'attraction

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

Le zonage en aires d'attraction des villes succède au zonage en aires urbaines de 2010.

